



Bulletin N°11 - 26 mai 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE :

• Mildiou :

-**Situation sur le terrain** : Quelques cas de mildiou signalés sur tas déchets la semaine dernière. La situation reste globalement saine.

-**Risques** : réserve de spores potentielle en hausse, de niveau faible à élevé. Météo globalement défavorable, seuil indicatif de risque non atteint dans la quasi-totalité des secteurs.

• **Doryphores** : seuil indicatif de risque non atteint, mais à surveiller car la météo leur est favorable.

• **Pucerons** : seuil indicatif non atteint dans la grande majorité des cas. Plus présents en Picardie et notamment dans l'Aisne.

• **Auxiliaires** : Coccinelles, Syrphes, Chrysopes et hyménoptères s'installent pour faire leur travail ! Coccinelles déjà bien présentes.



Fontane plantée le 17/04, 100% de levée, bouquets 10 cm. Neuville Saint Vaast (62)
Photo : C.HACCART—CA59/62

OBSERVATIONS : 41 parcelles et 7 tas de déchets ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, sur les 7 derniers jours la pluviométrie moyenne enregistrée est de 11 mm (de 0 mm à 29 mm selon les secteurs).

Les températures chaudes de ces derniers jours ont favorisé la levée et le développement de la végétation. Les levées sont rapides et les parcelles changent de jour en jour. Pour le moment, aux stades physiologiques actuels, les plantes ne souffrent pas ou peu du stress hydrique et thermique car les buttes sont encore fraîches avec des bonnes structures dans l'ensemble. Toutefois, si ce temps perdure, il pourrait nuire à la tubérisation dans les parcelles les plus avancées.

Avec la végétation qui prend du volume, les symptômes de phytotoxicité herbicide ont tendance à s'estomper.

Les parcelles plantées fin mars/ début avril entrent ou sont en phase de croissance active.

Les parcelles plantées autour de la mi-avril sont levées.

Les parcelles plantées après le 20 avril sont pour la plupart en cours de levée. On peut encore voir quelques parcelles non levées, notamment dans le secteur des Flandres.

Dans les départements Picards, sur les 7 derniers jours, la pluviométrie moyenne enregistrée est de 5 mm (de 1 à 24 mm selon les secteurs géographiques). Les intensités des différentes pluies ont été dans l'ensemble plus faibles que les semaines précédentes.

Plus précisément au niveau des observations, l'ensemble des parcelles observées sont entre les stades « levée » et « 50 % des feuilles adjacentes qui se touchent ».

Les conditions climatiques (sèches et très chaude) sont propices à un ralentissement du développement des végétations.



Parcelle SH C 1010 Berny En Santerre (80)
Photo : PB .Blanchant—CA80

METEO : selon les prévisions météo de ce jour, le temps sec et exceptionnellement chaud pour la saison devrait perdurer jusqu'à vendredi avec des températures avoisinant les 30°C l'après-midi. A compter du week-end une baisse des températures devrait s'amorcer, possiblement accompagnée de précipitations et d'averses orageuses.



Le 11 mai



Le 18 mai



Le 25 mai

Parcelle de Fontane plantée le 10 avril. Croissance active
Photo : C.Haccart—CA 59/62



Le 7 mai



Le 18 mai



Le 26 mai

Tubercules sur 1 pied -
Calibre 28-35

Evolution de la croissance de végétation sur parcelle variété Colomba - Baie de somme (80)
Photo : S. Debryne (Touquet Savour)

Variété Amigo à Houplin Ancoisne (59)
Photo : L.Piat—McCAin



Fontane, Bouquets 1 à 10cm, levée très
rapide—Orchies (59)
Photo : C.Haccart—CA 59/62



Blanchiment suite application dés herbant—Denain (59)
Photo : J.Monchy—CA 59/62



Température à l'intérieur de la butte - Villers bocage (80)
Photo : G. Trimpeneers (GC la Pomme de terre)

MILDIOU :



Evolution du risque



Situation sur le terrain

Les conditions météo sont globalement peu favorables au mildiou depuis le début mois d'avril avec une succession de temps sec, puis froid et désormais très chaud.

Néanmoins, on a pu observer la semaine dernière les **premières taches de mildiou sur des tas de déchets non gérés dans le 02 et le 80**. Dans les tas de déchets, la décomposition et la fermentation entraînent des températures plus élevées qui sont favorables au développement de la végétation et au mildiou, c'est pourquoi la maladie s'y développe plus facilement et plus précocement qu'au champ. C'est la raison pour laquelle **il impératif de bien gérer tous les tas de déchets pour limiter l'inoculum primaire qui va ensuite contaminer les parcelles !!!!**

Trois cas de mildiou sur tas de déchets non gérés nous ont été signalés la semaine dernière à Flavy Le Martel (02), Blangy Tronville (80) et Drucat (80).

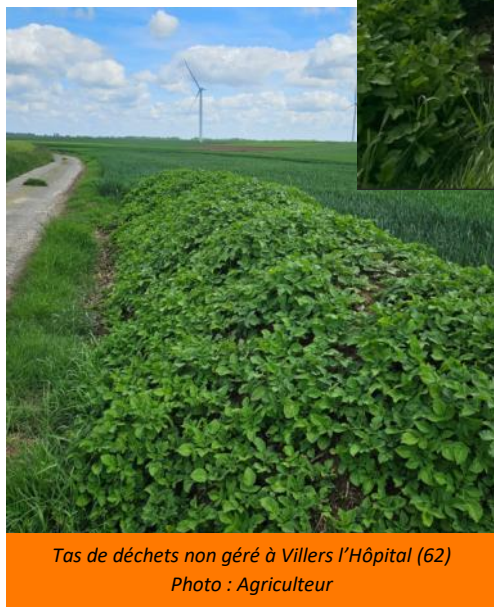
2 autres tas non gérés ont également été observés, sans présence de mildiou : à Villers l'Hôpital (62) et Honval (62).

Pour le moment, aucun cas de mildiou ne nous a été signalé en parcelle.

- ▶ Les levées sont en cours, **tous les tas de déchets doivent désormais être gérés de façon efficace** pour éviter le développement du mildiou et sa propagation aux champs cultivés.
- ▶ **Les tas de déchets doivent être correctement bâchés** avec une bâche noire qui couvre l'intégralité du tas et qui est bien lestée pour éviter la prise au vent. D'autres méthodes peuvent être utilisées (chaux vive, couverture du tas avec du fumier ou de la terre de déterrage), mais dans tous les cas il faut empêcher de façon durable et efficace les repousses de se développer.
- ▶ **Les repousses dans les autres cultures doivent également être gérées au mieux** en adaptant le désherbage de la parcelle (choix de désherbants appropriés) et en favorisant si possible le désherbage mécanique.
- ▶ Commencez à **observer et à bien suivre les parcelles dès la levée**.
- ▶ Le stade à partir duquel il faut prendre en compte le seuil indicatif de risques est « 30% de levée avec des plantes de la taille d'une demie main ».



Mildiou sporulant sur tas de déchets observé le 21 mai—
Drucat (80)
Photo : F.Delebecque—Comité Nord



Tas de déchets non géré à Villers l'Hôpital (62)
Photo : Agriculteur



Tas de déchets non géré à Honval (62)
Photo : Agriculteur

R Les couples « mildiou/fluazinam », « mildiou/mandipropamide et CAA », « mildiou/oxathiapiproline » et « mildiou/mefenoxam » sont exposés à un risque de résistance. Vous pouvez trouver toutes les informations sur les phénomènes de résistance sur le site R4p via le lien www.r4p-inra.fr/fr

B Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur le mildiou de la pomme de terre. Il s'agit de la substance active suivante : *phosphonate de potassium*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Interprétation du tableau des risques mildiou et seuils indicatifs de risque :

Pour que le seuil indicatif de risque soit atteint, il faut que les deux conditions suivantes soient réunies :

❶ Réserve de spores potentielle ayant atteint les niveaux suivants:

- **MOYENNE** pour les variétés sensibles,
- **ELEVEE** pour les variétés intermédiaires,
- **TRES ELEVEE** pour les variétés résistantes,



❷ conditions météorologiques (température et hygrométrie) favorables aux contaminations.

☒ Les dernières colonnes du tableau des risques vous indiquent en fonction de la sensibilité de vos variétés si le seuil indicatif de risque est atteint (OUI) ou pas (NON).

Précisions importantes :

-Les tableaux mildiou relatent une situation globale issue de l'interprétation de l'ensemble des variables de Miléos. Cette situation peut différer de l'analyse des risques issue de l'OAD Miléos à la parcelle.

-La colonne « réserve spore potentielle » tient compte de la réserve de spores et du potentiel de sporulation. Cela nous permet de prendre une « marge de sécurité » lors de situations où les conditions météo sont changeantes et les risques incertains, dans la mesure où seuls 1 à 2 BSV sont rédigés par semaine (un abonnement individuel à l'OAD Miléos® vous permet de disposer des risques actualisés plusieurs fois par jour et adaptés à votre parcelle).

-Attention, les risques donnés dans le tableau des risques sont valables pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

► Voir le BSV n° 7 pour connaître le classement des variétés selon leur sensibilité au mildiou.

Les conditions climatiques favorables aux contaminations:

La contamination est possible dès que l'hygrométrie est supérieure à 87%, associée à :

- une température de 21°C durant 8 heures consécutives.
- une température de 14°C durant 10 heures consécutives.
- une température de 10°C durant 13 heures consécutives.

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Modèle MILEOS : Mildiou de la pomme de terre

Le mildiou de la pomme de terre est causé par un champignon, *Phytophthora infestans*. C'est la maladie la plus redoutable pour la culture de la pomme de terre.

Description et développement de la maladie

Cycle de développement du mildiou

Le cycle du mildiou est divisé en trois phases :

- La contamination, lors de laquelle les spores ou les zoospores sont portées à la base supérieure de la feuille (la contamination peut également s'opérer au niveau des liges, des bourgeons terminaux et des tubercules).
- L'incubation, durant laquelle la spore émet un filament mycélien qui se dirige vers l'intérieur de la feuille.
- La sporulation, phase de formation de sporangioports à la base inférieure de la feuille (formation d'un feuillage blanc) et de libération des zoospores et des spores.

De la contamination hivernale à la formation de l'éclosion printanière (1) au printemps

En hiver, la survie se fait sous forme de zoospores (2) dans les tubercules (séchets, acides de frigo, tubercules non lavés et stockés à l'air). Au printemps, le mycélium donne des sporangies (3) qui sont disséminés par le vent et la pluie jusqu'à l'air de distance des types primaires. En fonction des conditions de température, la contamination de la végétation (feuilles, liges et bourgeons) peut se faire soit directement par les sporangies soit indirectement par les spores libérées par les sporangies.

(1) Incubation printanière: spores libérées au printemps qui vont contaminer les champs de pomme de terre, les réserves de pomme de terre dans les autres cultures et les autres cultures.

(2) Mycélium: partie végétative des champignons, forme de filament ramifié.

(3) Sporangie: structure végétative qui contient des spores.

(4) Sporangioport: organe végétal qui porte les sporangies.

Interprétation du tableau des risques mildiou du Bulletin de Santé du Végétal

Statuts météorologiques

Les données météorologiques ont une durée de représentativité de l'ordre de 7 km de rayon.

Date des échantillons de seuil indicatif de risque (dans les 7 derniers BSV)

Il s'agit des dates de seuil indicatif de risque dans les 7 derniers BSV, dans lesquelles la mesure de BSV, dans certaines parcelles dévouées aux pommes.

Risque mildiou

Il correspond au niveau de risque mildiou (très faible, moyen, élevé ou très élevé). Il tient compte de la réserve de spores et du potentiel de sporulation. Il correspond à la somme de spores libérées pendant la contamination qui peuvent germer et contaminer les conditions climatiques sont favorables.

Parcelle (N°)	Statut météorologique	Date des échantillons de seuil indicatif de risque (dans les 7 derniers BSV)	Seuil indicatif de risque atteint			Risque mildiou
			Moins de 1000	Entre 1000 et 2000	Plus de 2000	
Parcelle 1	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 2	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 3	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 4	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 5	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 6	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 7	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 8	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 9	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 10	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 11	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 12	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 13	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 14	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 15	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 16	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 17	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 18	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 19	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé
Parcelle 20	Moyenne	10/05/2018	OUI	OUI	OUI	Élevé

Seuil indicatif de risque - Niveau de protection

Le seuil indicatif de risque est défini en fonction du niveau de protection (niveau de protection mildiou) à partir duquel le parcelle doit être protégée avec un fongicide pour éviter l'apparition des premiers symptômes au champ.

Seuil de sensibilité moyen:

- OUI pour une catégorie de parcelles sensibles, le risque mildiou est suffisant et les conditions météorologiques sont favorables aux contaminations; le parcelle doit être sous protection;
- MOI pour une catégorie de parcelles sensibles, le risque mildiou n'est pas suffisant; les conditions météorologiques ne sont pas favorables aux contaminations; le seuil indicatif de risque n'est pas atteint; le parcelle peut rester sans protection.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Mileos® et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur le lien ci-dessous,

[Lien vers la fiche mildiou et Mileos®](#)

DEPARTEMENTS PICARDS

Départements Picards -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 26 mai 2026 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil indicateur de risque durant les 7 derniers jours	Réserve de spores potentielle	Seuil indicatif de risque atteint du 26 au 28 mai			Pluviométrie depuis le 19 mai
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Grand Amiénois / 3 Vallées	Vron	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	23,6
	Boves	Aucune	Faible	NON	NON	NON	4,2
	Inval	Aucune	Faible	NON	NON	NON	2,2
	Thieulloy l'Abbaye	Aucune	Faible	NON	NON	NON	5,8
Chaunois / Soissonnais	Coucy la Ville	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	3,8
	Saint Christophe à Berry	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	3,4
Grand Laonnois	Ebouleau	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	3
	Marchais	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1
Santerre Hauts de Somme /Saint Quentinnois / Source et vallées	Attilly	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	2
	Templeux le Guérard	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	4,2
	Curly	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	7,8
	Aizecourt le Haut	Du 19 au 20 mai	Elevée	NON	NON	NON	18,9
Sud de l'Aisne	Verdilly	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	1,0
Compiègnois / Grand Beauvaisis / Thelle Vixin sablons / Sud de l'Oise	Barbery	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	2,2
	Catenoy	Le 25 mai	Elevée	OUI	NON	NON	2,6
	Rothois	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	6,2
Thierache	Grougis (Forté)	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	3,0
	Le Hérie la Vieville	Pas de données					
Trait Vert	Attichy	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	1,8
	Marcelcave	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	2,2
	Vauvillers	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	1,4

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Départements Picards - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 26 au 28 mai :

SITUATION AU NIVEAU DE MILEOS®

De rares contaminations ont été enregistrées la semaine dernière au vu des conditions climatiques très chaudes et sèches (2 postes uniquement ont déclenché).

De plus, les conditions climatiques de ce début de semaine ne sont pas suffisamment favorables et les quantités de spores dans l'environnement ne sont pas suffisantes pour atteindre des risques de contamination en parcelle.

Toutefois, les réserves de spores ne sont pas nulles, ce qui pourrait entraîner des contaminations dès que les conditions climatiques le permettront (potentiellement ce week-end).

ANALYSE DES RISQUES

- Le seuil indicatif de risque est atteint, **aujourd'hui, sur variétés sensibles pour le poste de Catenoy**

☒ Utiliser en priorité des moyens de lutte alternatifs aux traitements conventionnels, des méthodes biologiques ou des solutions de biocontrôle autorisées. En cas de nécessité d'intervention chimique de synthèse, privilégier les produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement.

- Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint **pour tous les autres postes climatiques quelle que soit la variété**

☒ Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

DEPARTEMENTS NORD et PAS DE CALAIS

Nord et Pas De Calais -Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Mileos® le 26 mai 2026 :

	Stations météorologiques	Dates de dépassement du seuil indicateur de risque durant les 7 derniers jours	Réserve de spores potentielle	Seuil indicateur de risque atteint du 26 au 28 mai			Pluviométrie depuis le 19 mai
				Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Scarpe / Hainaut / Cambrésis/Thiérache	Avesne les Aubert	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	5
	Esnes	Le 25 mai	Elevée	NON	NON	NON	
	Fressies	Les 20 et 25 mai	Elevée	OUI	NON	NON	13
	Ohain	Aucune	Faible	NON	NON	NON	4
	Thiant	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	13
Artois / Ternois / Pays de Montreuil	Ambricourt	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	22
	Aix Noulette	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9
	Berles au Bois	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	27
	Bonnières	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	16
	Boursies	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	10
	Croisette	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	17
	Ecuire	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	24
	Gomicourt	Le 24 mai	Moyenne	NON	NON	NON	13
	Haucourt	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	29
	Hermaville	Aucune	Faible	NON	NON	NON	12
	Izel-les-Equerchin	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	8
	Saint Pol sur Ternoise	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	
	Ternas	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	13
	Tilloy Les Moflaines	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	10
Bethunois / Plaine de la Lys / Pays d'Aire	Auchy les Mines	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9
	Calonne Sur La Lys	Le 20 mai	Moyenne	NON	NON	NON	4
	Hesdigneul Les Béthune	Aucune	Faible	NON	NON	NON	11
	Lillers	Aucune	Faible	NON	NON	NON	
	Lorgies	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	17
	Mametz	Aucune	Faible	NON	NON	NON	
Région de Lille / pévèle	Allesnes les Marais	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	13
	Frelinghien	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	8
	Orchies	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	12
Flandres / Wateringues / Collines guinoises	Andres	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	3
	Bailleul	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7
	Caestre	Aucune	Faible	NON	NON	NON	7
	Hondschoote	Aucune	Moyenne	NON	NON	NON	8
	Merckeghem	Aucune	Faible	NON	NON	NON	8
	Pitgam	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	11
	Steenbecque	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	0
	Teteghem	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	8
	Vieille Eglise	Aucune	Faible	NON	NON	NON	1
	Wormhout	Aucune	Elevée	NON	NON	NON	8
	Zuytpeene	Aucune	Faible	NON	NON	NON	9

Le tableau des risques mildiou est réalisé à partir de prévisions météorologiques à 48 heures. Si les conditions météorologiques constatées diffèrent des prévisions (pluies, brumes, brouillard...) il se peut que les risques évoluent.

Nord et Pas de Calais - Situation au niveau de Mileos® et analyse des risques du 26 au 28 mai :

ANALYSE DES RISQUES

Depuis le BSV de la semaine dernière, les conditions météorologiques sèches et chaudes à très chaudes ont été globalement défavorables au mildiou.

Toutefois, très localement et ponctuellement, l'hygrométrie nocturne et matinale élevée a pu entraîner des contaminations théoriques sur quelques rares postes où la réserve de spores était suffisante pour que le seuil indicatif de risque soit atteint (cf tableau des risques en page précédente).

Les réserves de spores potentielles sont actuellement en augmentation suite aux conditions météo favorables au mildiou du début de semaine dernière qui ont relancé les cycles.

Elles sont repassées au dessus du seuil de 2 sur la majorité des postes, leur niveau va de faible à élevé en fonction des secteurs (cf 4ème colonne du tableau des risques).

☑ Pour rappel, il faut que la réserve de spores soit au minimum à un niveau « moyen » et que les conditions météorologiques soient favorables au mildiou pour que le seuil indicatif de risque soit atteint (voir explications détaillées en page 3).

-D'après les prévisions météo de ce jour, les conditions climatiques devraient rester chaudes et sèches jusqu'à vendredi. Bien que les réserves de spores soient remontées sur la plupart des postes, la météo n'est pas favorable au mildiou sur la quasi-totalité des postes. Le seuil indicatif de risque ne devrait pas être atteint d'ici au week-end, sauf rares exceptions.

-Vigilance à compter du week-end sur les postes où la réserve de spore potentielle est moyenne à élevée.

Si les précipitations annoncées se confirment il se pourrait que le seuil indicatif de risque soit atteint. Mais à ce jour il est encore trop tôt et la météo est trop changeante pour se projeter précisément sur la situation.

SITUATION AU NIVEAU DE MILEOS®

Le stade des parcelles va de « levée en cours » à « début de croissance active » selon la date de plantation.

☑ Le stade à partir duquel il faut prendre en compte le seuil indicatif de risques est « 30% de levée avec des plantes de 5 cm (taille d'une demie main) ».

Pour le moment, les parcelles sont saines et l'environnement (tas de déchets non gérés, repousses, jardins de particuliers) est sain également.

- **Le seuil indicatif de risque est atteint ce mardi, sur variétés sensibles, sur le postes de Fressies.**

☒ Utiliser en priorité des moyens de lutte alternatifs aux traitements conventionnels, des méthodes biologiques ou des solutions de biocontrôle autorisées. En cas de nécessité d'intervention chimique de synthèse, privilégier les produits présentant le plus faible risque pour la santé et l'environnement.

- **Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint sur la période de 26 au 28 mai, sur tous les autres secteurs, quelle que soit la sensibilité variétale. Les parcelles peuvent rester sans protection.**

☒ Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

- **Un message paraîtra en fin de semaine si la situation change pour le week-end au vu des pluies potentiellement annoncées.**

PUCERONS



Evolution du risque



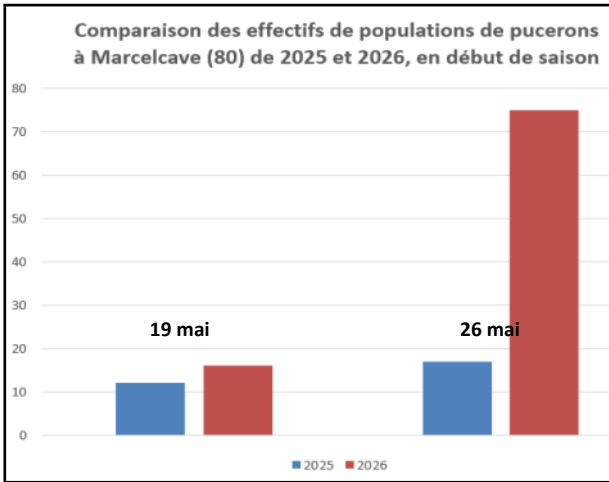
SEUIL INDICATIF DE RISQUE :

- 50% des folioles porteuses de pucerons.
- Ou 5 à 10 pucerons par feuille

■ Le piégeage

Le piégeage sur le site de Marcelcave est installé depuis le 11 mai.

En cumul, depuis la mise en place du dispositif de piégeage, 91 pucerons sont collectés, contre 16 en 2025. L'espèce *myzus persicae* représente 54% des effectifs.



Pucerons aptères en parcelle - Maast et Violaine (02)
Photo : A. Hayer - Teravia

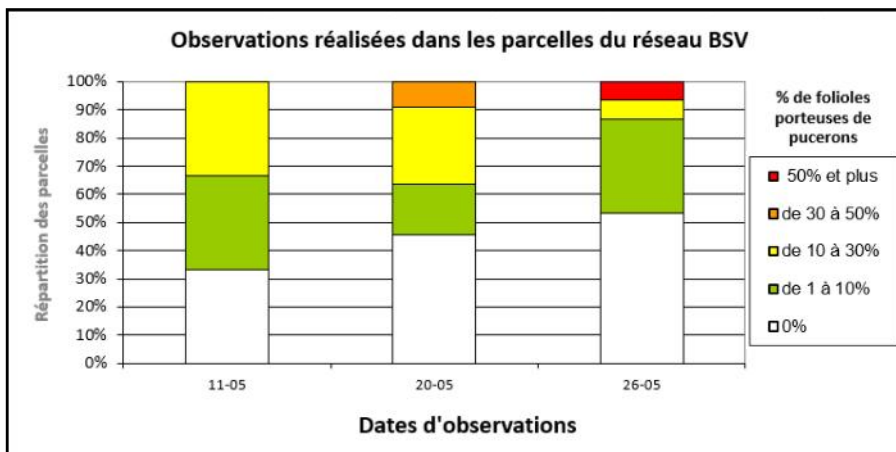
■ Comptages en végétation

15 parcelles ont fait l'objet de comptages cette semaine. 53% d'entre-elles ne présentent aucun puceron.

Selon les observations réalisées cette semaine, les pucerons sont majoritairement présents sur les départements de la Somme, Oise et Aisne. Le nombre moyen de pucerons est de 1 à 3 individus/foliole.

Rappel : Les pucerons sont favorisés par des températures chaudes, en revanche, des températures trop élevées leur sont plutôt défavorables. En effet, ces derniers se développent mieux avec des températures comprises entre 4 et 22°C, mais des températures supérieures à 24°C peuvent provoquer une baisse de leur croissance.

- ▶ le seuil indicatif de risque n'est pas atteint dans la grande majorité des cas (93% des parcelles observées).
- ▶ le seuil indicatif de risque est atteint sur une seule parcelle à Maast et Violaine (02).
- ▶ Initiez vos 1ers comptages en parcelles dès lors que les plantes font 15 à 20 cm.



⊗ METHODES DE COMPTAGE DES PUCERONS

Deux méthodes de comptage des pucerons vous permettent d'évaluer les dégâts par ponction de sève et de savoir si le seuil indicatif de risque est atteint dans votre parcelle.

Vous accédez à la méthodologie en cliquant sur la fiche ci-contre.

⊗ Attendre que les plantes fassent 15 à 20 cm pour démarrer les comptages

DORYPHORES



Evolution du risque



SEUIL INDICATIF DE RISQUE :

- Deux foyers de doryphores pour 1000m² (un foyer = 2 à 3 pieds avec présence de larves).
- Ou nombreuses larves et adultes disséminés dans la parcelle
- Ou 5% de feuillage détruit

22 parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine.

45 % d'entre-elles ne présentent aucun doryphore.

Le doryphore est observé sur l'ensemble des 5 départements de la région Hauts-de-France et cela sous la forme de doryphores adultes (en phase d'accouplement) et d'œufs.

Les températures chaudes contribuent de nouveau à leur activité.

Les 1ères larves pourraient être visibles dès la semaine prochaine.

- **le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.**
- **Initiez vos observations en parcelles**



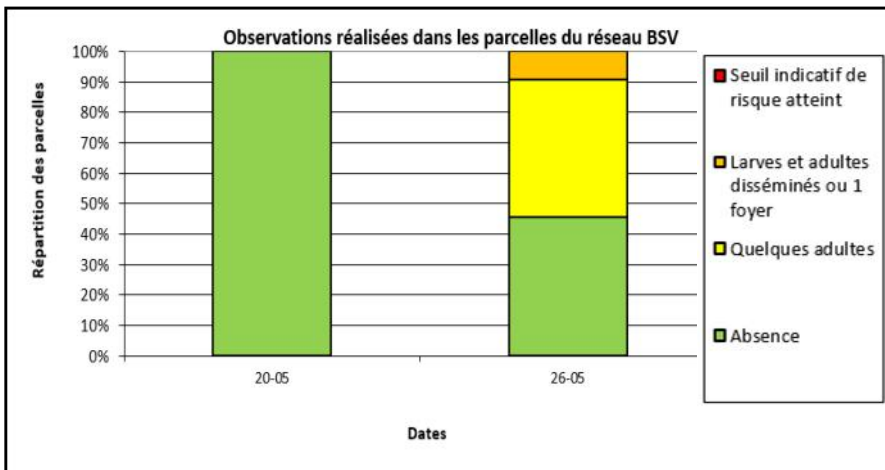
Doryphore adulte - Secteur Valenciennes (59)
Photo : J. Monchy (CA59/62)



Pontes doryphores - Secteur Broxeele (59)
Photo : Agriculteur



Accouplement Doryphores - Orchies (62)
Photo : C. Haccart (CA59/62)



LE DORYPHORE : UN RAVAGEUR DE LA POMME DE TERRE EN RECRUESCENCE

Salomé JOUBERT, Amandine MOLLET, Karine PETIT et Sandrine OSTÉ

Acteur régional dans le cadre du plan Agriculture Hauts-de-France

LE DORYPHORE - ORIGINE, DÉGÂTS

Leptinotarsa decemlineata, couramment appelé doryphore, est un coléoptère de la famille des Chrysomélidés (Figure 1). Cet insecte est originaire du Mexique, avec comme plante hôte d'origine *Solanum esculentum*. Le doryphore a été observé pour la première fois en France en 1922. Il s'est progressivement répandu dans toute la France et dans plusieurs pays limitrophes.

Le doryphore se nourrit de nombreuses plantes appartenant à la famille des Solanacées. Il est notamment préjudiciable sur les cultures de pomme de terre, aubergine et tomate. Il s'attaque aussi à des solanacées considérées comme des adventives telles que la morelle noire, la morelle douce-amère ou le datura.

Le doryphore est un ravageur en recrudescence en Hauts-de-France ces dernières années. Sur **pomme de terre**, les attaques des doryphores sur le système aérien (feuilles et tiges) causent des dégâts à la floraison (Figure 2).

Deux chiffres-clés : 100% de défoliation occasionnelle à la floraison induit une diminution de 60% de la production de tubercule (en taille et en nombre). Un adulte peut dévorer jusqu'à 10 cm² de feuilles par jour, tandis qu'une larve peut en consommer environ 40 cm² durant son développement.

MIEUX (RE)CONNAÎTRE LE DORYPHORE

Les différents stades de développement du doryphore sont très reconnaissables (Figure 3). Les adultes ont un corps de forme arrondie, mesurant environ 10 mm de longueur pour 7 mm de largeur. Leur tête est de couleur orange tandis que leurs élytres arborent 10 raies noires caractéristiques sur un fond jaune-crème. Une ponte de doryphore est constituée de 10 à 50 œufs, généralement pondus sur la face inférieure des feuilles. Les œufs sont de couleur jaune-orange, allongés et cylindriques. Ils mesurent environ 1,5 mm de longueur. Une fois que l'œuf a éclos, la jeune larve passe par 4 stades larvaires puis une nymphose dans le sol avant d'émerger en tant qu'adulte. Les 4 stades larvaires sont reconnaissables à leur corps de couleur rouge-orangée, avec leur dos arqué et leurs 2 rangées de taches noires sur les côtés de l'abdomen.

Figure 1 : Doryphore adulte s'alimentant sur pomme de terre © FREDON Hauts-de-France.

Figure 2 : Dégâts de larve de doryphore sur feuilles de pomme de terre © FREDON Hauts-de-France.

Figure 3 : Stades adultes, œufs et larvaires du doryphore © FREDON Hauts-de-France.

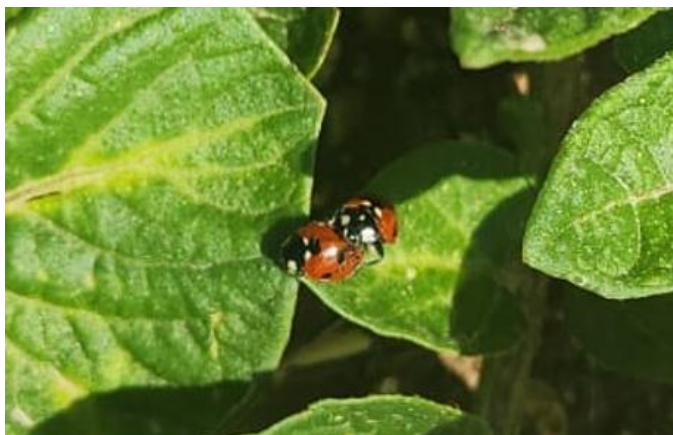
FREDON Hauts-de-France
Organisme à vocation sanitaire (OVS) végétal - Fédération membre de FREDON France - Réseau des FREDON et FODGON
Siège social et administratif : 265, rue Bequerre - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél : 03 21 28 62 90
Site technique d'Amiens : 19 bis, rue Anselme Coumes - 80059 AMIENS CEDEX 1 - Tél : 03 20 33 67 59
Sites techniques de Loos-en-Gohelle : 21 et 265, rue Bequerre - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél : 03 21 28 62 90
Contact : recognition@fndf.fr - Site : <http://www.fndf.fr>

Fiche 2021/37
Octobre 2021

AUXILIAIRES

Coccinelles, Syrphes, chrysopes attirent notre attention, avec une majorité des coccinelles.

Il est utile de rester sensible à la présence des auxiliaires et de prendre conscience qu'ils sont un atout majeur pour réguler les ravageurs.



*Accouplement de coccinelles (Amiens - 80)
Photo : . Debruyne (Touquet Savour)*

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 06.74.35.36.52)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Arvalis Institut du Végétal

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : AG Conseil, Arvalis Institut du Végétal, AgroPomConseil, Campus agro environnemental 62, CERESIA, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Chambre d'Agriculture de l'Aisne, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Desmazières SA, Expandis, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Mc Cain, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Sana Terra, Select'up, le SETAB, SRAL, Touquet Savour.

Ferme des Tilleuls, M Debarge, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt, M Clay, M Boinet.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60)

Aurèlie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).

